

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Retiré

AMENDEMENT

N ° 1360

présenté par

Mme Sommaruga et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE 46

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 3° À la même phrase, les mots : « et sportives » sont remplacés par les mots : « sportives et scientifiques ». ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les activités périscolaires ne doivent pas se cantonner aux activités culturelles et sportives. Elles peuvent aussi inclure des initiations ludiques aux activités scientifiques. Cette ouverture à la science dès l'enfance est essentielle pour intéresser les enfants à ces filières notamment dans les zones d'éducation prioritaire, qui sont souvent plus éloignées de la science.